



TVA SCI et société d'exploitation

Par **Leonidas8**, le **04/05/2017** à **21:54**

Bonsoir,

Je suis actuellement à la recherche d'information. En effet, je me demande quel intérêt ai-je à soumettre ma SCI à la TVA (sur option) sachant que je vais exploiter moi même, par le biais d'une SARL, le local nu que la SCI sera propriétaire.

Je sais que je peux déduire la TVA au niveau de la SCI certaines dépenses : frais généraux, loyers...

Mais en quel est l'impact de l'assujettissement de la SCI sur ma société d'exploitation ? Est-ce avantageux ou non ?

Merci de vos réponses

Cordialement